Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20260618-D2026061806-DE

PLOUEZOC'H

Conseil Municipal du 18 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
11/06/2026

Conseillers en exercice
19

Président : M. Arnaud FAVE

Secrétaire de séance : Anne-Sophie RUDE-MENAND

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le jeudi 18 juin 2026, à 20 heures, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de M. Arnaud FAVE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Arnaud FAVE, Sabrina BOTORNE, Benoît PERIOU Gwénaëlle QUERE, Sandie COZ, Sylvie KWAYEB, Jacques LE STEUN, Anne-Sophie RUDE MENAND, Auguste GIRARDOT, Valérie LE NEN-HAMEURY, Franck BODENES, Françoise LAURENT, Bruno CASTREC, Katell CORRE, Anne GRIMALDI et Etienne LEROY
ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : Raymond TESSIER à Benoît PERIOU, Hervé PERNIN à Jacques LE STEUN, Florent LENCOT à Franck BODENES

D 2026 06 18 06 – AFFECTATION DEFINITIVE DES RÉSULTATS 2025 – LOTISSEMENT « QUARTIER DU CORNIOU »

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que lors de la séance du Conseil Municipal du 11 février 2026, les membres du conseil ont constaté les résultats 2025 du budget Lotissement « Quartier du Corniou » et procédé à leur affectation prévisionnelle au budget primitif 2026.
Le Conseil Municipal ayant désormais approuvé le Compte Administratif 2025, il convient d'entériner les résultats et leur affectation de manière définitive.
Vu le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 qui correspond à 0 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil constate qu'il n'y a pas de report à réaliser sur 2026

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

EXÉCUTOIRE : compte-tenu de
➢ la publication le ..... : 26/06/2026
➢ la transmission à la Préfecture le..... : 26/06/2026
Fait à PLOUEZOC'H, le 26/06/2026
Pour extrait conforme
Arnaud FAVE, Maire, Anne-Sophie RUDE-MENAND, secrétaire

MAIRIE DE PLOUEZOC'H 29252